



26.09.2012 – 10:25 Uhr

## Cipi: Électroménager - défectueux rime avec dangereux

Berne (ots) -

Les appareils électroménagers figurent parmi les premières causes d'incendies domestiques. Les dysfonctionnements des appareils et le non-respect des consignes de sécurité provoquent plus de 6'000 sinistres chaque année.

L'appareillage électroménager défectueux ou mal entretenu est source de danger d'incendie. Mais le feu peut aussi se déclarer à la suite d'une inattention ou d'une étourderie dans l'emploi de toute une gamme d'appareils, qui va du fer à repasser au poste de télévision, en passant par la machine à café et le grille-pain. Pour éviter que les auxiliaires de la vie domestique ne se transforment en engins incendiaires, le Centre d'information pour la prévention des incendies recommande d'observer trois grandes règles de sécurité.

1. Entretenez les appareils électroménagers suivant les indications du fabricant, dépoussiérez-les régulièrement; débranchez les appareils hors d'usage et faites-les réparer ou remplacer.
2. Ne laissez pas en veille les appareils non utilisés, mais déconnectez-les complètement.
3. Faites remplacer immédiatement toute fiche et tout câble défectueux. Ne faites pas passer les câbles sous les portes ni sous les tapis. Confiez uniquement à des professionnels les réparations ainsi que le remplacement des prises de courant et des interrupteurs.

Si malgré tout un appareil dégage de la fumée ou commence à brûler, le Cipi conseille de retirer d'abord la prise de courant, puis d'étouffer les flammes à l'aide d'une couverture antifeu. Chaque ménage devrait en posséder une; on peut s'en procurer dans les commerces spécialisés ou directement auprès du Cipi.

Vous trouverez de plus amples informations ainsi que des prospectus sur la prévention des incendies domestiques à l'adresse: [www.bfb-cipi.ch](http://www.bfb-cipi.ch)

Contact:

service de presse du Cipi  
Tél.: +41/41/727'76'70  
E-Mail: [media@bfb-cipi.ch](mailto:media@bfb-cipi.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002394/100725504> abgerufen werden.